

CONSEILLER EN ASSURANCES

Titre RNCP 35727 *



Formation dédiée aux métiers
de la relation client en assurance

CONSEILLER EN ASSURANCES

Le conseiller en assurances est capable d'accompagner le client tout au long de la vie du contrat : conseil, souscription, indemnisation et résiliation. La formation permet d'acquérir et de développer des compétences en techniques d'assurance, commerciales et en relation client (conseil et information).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de sa formation, le détenteur du Titre est amené à occuper un poste de conseiller en assurances à distance et/ou en agence.

Tout au long de sa formation, il développera les compétences suivantes :

- communiquer et gérer la relation client
- prospecter et/ou fidéliser, conseiller la clientèle, négocier dans le cadre de la vente et la gestion des contrats
- analyser les besoins de la clientèle et proposer des solutions adaptées.
- maîtriser l'organisation et les outils notamment digitaux

PROGRAMME

Assurances :

- bases techniques et juridiques
- environnement social, économique, juridique et fiscal des clients
- produits d'assurances et services associés

Relation client - commercial :

- communication professionnelle
- négociation et vente-conseil
- marketing

Organisation et outils du numérique :

- contrôle de l'activité
- gestion des risques

Passage de la Capacité Professionnelle IAS
Niveau II à la fin du semestre 1

DURÉE DE LA FORMATION

- 444 heures sur 12 mois
- Rentrée en septembre et janvier
- 1 semaine de cours par mois

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Développer son portefeuille commercial
- Mettre en place un cycle de vente de produits d'assurance
- Gérer administrativement des opérations d'assurance

MÉTIER VISÉ

- Conseiller en assurances
- Conseiller Commercial en assurances
- Gestionnaire en assurances
- Chargé de clientèle en assurances
- Collaborateur d'agence d'assurances

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence Chargé de Clientèle Assurances
- Licence Conseiller Souscripteur
Gestionnaire en assurances

EN 2022

8 personnes formées

100%
de réussite aux examens à
Paris en alternance

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir le niveau Bac+1, Bac+2 ou une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) - Sur dossier
- Pour la signature d'un contrat en apprentissage : avoir moins de 30 ans
- Formation en apprentissage et en contrat de professionnalisation / Formation continue / Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Inscription de janvier à septembre (ou d'octobre à janvier pour la rentrée de janvier)
- **Formation continue** : Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge doit être réalisée par le candidat ou l'entreprise et doivent être effectuées à l'avance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours avec des professionnels de l'assurance
- Supports à disposition

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Partiel de fin d'année
- Examen final écrit (cas pratique) et oral en relation client et négociation.
- Passage de la Capacité Professionnelle IAS

TARIFS

- **Formation en alternance** : Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise
- **Formation continue** : 6 660 €

LIEUX DE FORMATION

Puteaux - La Défense / Bordeaux / Lyon / Marseille /
Strasbourg / Niort

AU PLUS PRÈS DE VOUS

proche Paris...

CFA DE L'ASSURANCE > 01 47 76 58 00
172-174 rue de la République - 92800 Puteaux
alternance@ifpass.fr - formationcontinue@ifpass.fr

... et en régions

CENTRE IFPASS Bordeaux > 1 rue du Prince Noir - 33310 LORMONT > 05 56 99 45 41 > bordeaux@ifpass.fr
CENTRE IFPASS Lyon > 50 avenue Tony Garnier - 69007 LYON > 04 37 28 76 84 > lyon@ifpass.fr
CENTRE IFPASS Marseille > 29 boulevard Vincent Delpuech - 13006 MARSEILLE > 04 91 78 89 09 > marseille@ifpass.fr
CENTRE IFPASS Niort > 1 rue de l'Industrie - 79000 NIORT > 05 86 59 07 21 > niort@ifpass.fr
CENTRE IFPASS Strasbourg > 30 avenue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM > 03 88 81 64 51 > strasbourg@ifpass.fr



Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :
L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain
adapté en fonction du besoin du candidat.